

# LE PUBLICISTE.

NONIDI 19 Frimaire, an VII.



*Victoire remportée par l'armée française sur celle du roi de Naples. — Déroute complète de l'avant-garde napolitaine. — Etat des Français détenus en Turquie. — Descente des Anglais dans l'isle de Minorque. — Mauvais succès de leur attaque contre le fort de Mahon. — Précis du prochain conclusum de la députation d'Empire. — Note des ministres prussiens concernant le péage d'Esfeldt. — Proclamation du directoire aux armées.*

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 35 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.  
Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.  
Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans déport, au Directeur du Publiciste, rue des Moulins, n<sup>o</sup>. 423, butte des Moulins, à Paris.

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

*De Baltimore, le 9 frimaire.*

On va s'occuper ici des élections pour le nouveau congrès. Le gouvernement ne néglige rien pour exciter les esprits contre la république française. Il fait répandre qu'elle déclara, la guerre aux Etats-Unis au mois de prairial.

## TURQUIE.

*De Constantinople, le 15 brumaire.*

Sid Ahmed Pacha, marié à une des sœurs du sultan, a été nommé au grand-visir dans le gouvernement d'Erzerum. Allah Pacha, ci-devant Caïmacan, a obtenu celui de Syrie.  
Il vient de paroître un état nominatif des républicains français, tant prisonniers que protégés ou cachés. En voici le résumé :

**Détenus aux Sept-Tours.** Douze personnes de la légation française à Constantinople; sept du consulat de Smyrne; deux du consulat de Bucharest; Parent, consul à Jassy.

D'après un triage que la Porte a fait depuis parmi les prisonniers des Sept-Tours, ceux qui composoient les légations consulaires, ont été embarqués, le 13, pour être conduits à Samson, forteresse située dans le golfe de Constantinople, à l'extrémité orientale de la mer Noire.

**Palais de France.** Neuf individus attachés à la légation française, seize artistes envoyés il y a deux ans au service de la Porte par le directoire; 86 particuliers établis depuis long-tems; les deux drogmans du consul de Jassy; un domestique.

**Madosta.** Luzin, agent consulaire, & deux particuliers. Total des prisonniers, 136.

**Relâchés à la demande des ministres.** Onze personnes attachées aux légations d'Angleterre, de Russie, d'Espagne, &c. sous la protection de la Porte. Brun, constructeur, & plusieurs autres personnes.

**Cachés ou ont pris la fuite.** Perrin, agent de la légation française, & trois autres individus. — Total, 23.

## ESPAGNE.

*De Barcelone, le 5 frimaire.*

L'escadre anglaise, partie de Gibraltar avec 7 mille hommes de débarquement, étoit destinée pour les isles Baléares, quoiqu'on ait prétendu qu'elle faisoit voile vers Malte. Les Anglais ont opéré, sans résistance, leur descente dans l'isle de Minorque. Ce premier succès n'a cependant encore rien de décisif, cette isle étant accessible en plusieurs endroits de ses côtes; mais le seul fort qui reste des anciennes fortifications de Mahon, rasées après la cession qui nous en fut faite par la paix de 1782, peut tenir long-tems. Il a déjà essuyé deux violens assauts que sa garnison, composée de 2500 hommes seulement, a repoussés avec beaucoup de valeur & en tuant un grand nombre d'assiégeans. Un fâcheux accident rend cependant sa position assez critique. L'escadre anglaise, dans sa traversée, nous a pris deux frégates qui alloient lui porter des munitions de guerre & de bouche; mais les assiégés ne sont pas à beaucoup près découragés & ne céderont qu'à la dernière extrémité une conquête qui, dans notre dernière guerre contre les Anglais, a illustré la valeur espagnole.

## ITALIE.

*De Padoue, le 28 brumaire.*

L'empereur fait marcher de nouvelles troupes dans l'état vénitien. A Venise, on croit généralement à la guerre, & l'on assure qu'un corps autrichien s'y embarquera bientôt pour aller dans le royaume de Naples. Il paroît que les Français qui ne se flent pas aux vaines apparences, sont aussi en mesures, quelque projet qu'on ait contre eux.

*D'Alexandrie, le 2 frimaire.*

Le général Menard a demandé & obtenu le commandement d'une division active. On lui a donné celle de l'avant-garde de l'armée d'Allemagne.

Le dernier comier de Turin a été arrêté sur la route d'Alexandrie: on lui a pris, dit-on, des paquets fort importans de Venise & de Florence.

*De Gènes, le 4 frimaire.*

Plusieurs bâtimens Idriottes (Grecs), chargés de grains destinés pour cette place et pour Marseille, ont été pris par les Anglais. Les Ragusains ont eu le même sort. On assure que le grand-seigneur a retiré le fitman, en vertu duquel les Idriottes & les Ragusains navigoient librement dans la Méditerranée. Depuis quelques années, ils ont approvisionné la riviere de Gènes et ont été très-utiles

à son commerce. Si la guerre a lieu, outre les grains de toute espèce que portoient les Idriottes, on perdra ceux qu'on tiroit de la Sicile.

## R U S S I E.

*De Pétersbourg, le 19 brumaire.*

L'empereur vient de nommer M. de Rotschubey vice-chancelier de l'empire, à la place du prince de Curatin. Cette place est la seconde dans le ministère russe.

Le lieutenant-général M. de Rastopschin est fait conseiller intime, & membre du collège des affaires étrangères.

M. de Klüdner est parti d'ici pour remplacer, à Copenhague, notre envoyé M. de Koschetefe, qui a été rappelé.

## A U T R I C H E.

*De Vienne, le 4 frimaire.*

L'empereur a arrêté de tenir tous les huit jours, & plus souvent, s'il est nécessaire, des conférences particulières auxquelles il présidera, & dans lesquelles les objets les plus importants seront proposés & traités verbalement. Il a fait connoître cette résolution aux présidens des différens départemens, & leur a en même-tems enjoint de désigner eux-mêmes les objets sur lesquels ils desiroient que l'on délibérât dans les conférences.

L'archiduchesse Amélie étoit hier si malade qu'on l'a saignée deux fois dans la journée. On craint pour ses jours.

## A L L E M A G N E.

*De Stutgard, le 8 frimaire.*

Il y a toujours la même incertitude touchant la marche de l'armée russe sur le territoire autrichien, annoncée par les gazettes d'Allemagne. La gazette de Vienne, qui est plus croyable, n'en dit pas un mot; & son silence peut être regardé comme un désaveu.

D'autres personnes expliquent cependant d'une autre manière ce silence de la gazette de Vienne; elles pensent que l'empereur ne veut point déclarer ou avouer officiellement, qu'il a des troupes russes à sa solde, et qu'il croit, par cette feinte, pouvoir cacher ses véritables intentions.

On a ici, par des lettres d'Italie, les nouvelles les plus favorables de la situation & des progrès de Buonaparte.

*Bulletin de Rastadt, le 12 frimaire.*

Dans sa séance d'hier, la députation a voté sur les deux dernières notes françaises. Tous les votes ont été très-développés & ont tellement variés dans leurs dispositions & leurs principes, qu'on n'a pu tirer le résultat de la majorité. On ajourne à demain une nouvelle délibération.

Les opinions sont toujours partagées sur le péage d'Elst. Ldt. La majorité regardant cet objet comme hors de la compétence de la députation, prétend qu'elle ne doit pas s'en mêler. Quelques-uns croient, au contraire, que la souveraineté résidant dans l'empereur & l'empire, la députation, de concert avec le plénipotentiaire de l'empereur, peut contraindre un état partiel de l'empire à céder sa propriété pour le bien général, en l'indemnisant.

L'Autriche s'est déclarée, dans son vote, contre les indemnités, en ajoutant que ce n'est ni le lieu, ni le tems d'en dire davantage sur cet objet.

*Texte de la note des plénipotentiaires prussien, remise aux plénipotentiaires de la république française.*

Les soussignés, ministres plénipotentiaires de sa majesté prussienne, ont déjà eu l'honneur de faire connoître verbalement, d'après l'ordre précis du roi, à différens membres de la légation française, que sa majesté envisageoit le péage

d'Elsteth comme un objet dont la discussion n'appartenoit point aux négociations de Rastadt. Ils s'étoient flattés que l'exposition claire & précise de leurs insinuations amicales, tendantes à engager la légation française à laisser tomber cette affaire, auroit un plein accès dans l'esprit des citoyens ministres plénipotentiaires de la république française.

Leur dernière note à la députation, du 21 brumaire, faisant cependant de nouveau mention de ce péage, en alléguant toutes sortes de raisons pour réitérer la demande formelle faite à la députation pour son abolition en faveur de la république, les soussignés se voient dans la nécessité de revenir sur cet objet.

Ils aiment à croire que ce n'est qu'à la suite des suggestions étrangères & de notions peu exactes & incompatibles avec la nature du péage dont il s'agit, que ce point a trouvé place dans le dernier office de la légation française. D'un autre côté, cette conviction, ils hésitent d'autant moins de faire connoître de nouveau aux citoyens ministres de la république au congrès, qu'en sa qualité de garant de la neutralité & de la tranquillité intacte du nord de l'Allemagne & des pays situés dans l'enceinte de la ligne, qui en déterminent la démarcation, sa majesté prussienne ne sauroit permettre & ne permettra jamais que la république française, par quelque puissance que ce soit, forme des demandes relatives à ces contrées, que sa majesté croiroit avoir droit d'attendre que le gouvernement français ne voudroit point insister à faire de cet objet un article des négociations de Rastadt, mais qu'il en seroit plutôt abstraction faite, en laissant le péage en question hors de jeu pour toute affaire qui concerne les arrangements actuels de la paix de l'Empire.

Les soussignés réitérent aux citoyens ministres plénipotentiaires de la république française, l'assurance de leur haute considération.

*Rastadt, le 16 novembre 1798.*

Signé, GOERZ, JACOBI, DAHM.

Une lettre de Vienne annonce que l'archiduc Charles a bientôt transféré son quartier-général à Rothembourg sur le Necker.

On s'est trompé quand on a annoncé que les citoyens Debry avoient assisté au bal de M. Doiman, député de Hambourg; il n'y avoit que de dames allemandes.

## A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 5 frimaire.*

Tous les vaisseaux français pris à la bataille d'Aboukir sont entrés le 6 brumaire dans le port de Lisbonne. Le *Peuple Souverain* est resté seul à Gibraltar pour y servir de magasin. On ignore quand ils partiront pour l'Angleterre. Le *Orion*, commandé par sir J. Saumarez qui les a amenés, doit mettre à la voile le 15 ou le 16. Le ci-dev. duc d'Harville doit passer sur ce vaisseau arrivé dernièrement d'Espagne. Le *Vincent*, Saumarez, en passant devant Malte, a distribué des armes aux habitans qui tiennent, dit-on, la garnison française renfermée. Elle a des farines pour long-tems, on prétend qu'elle manque de toute autre subsistance, que les habitans tirent sur tous ceux qui se hasardent à sortir de la forteresse.

On croit que le roi ira à Spithead pour voir arriver les vaisseaux de ligne français pris dans le combat d'Aboukir.

Le *Magnanime*, de 44 canons, & le *Melampus*, de 36, sont arrivés d'Irlande à Plymouth avec la *Coquille* & la *buscade*, de 44, & la *Résolue*, de 40. Ce sont trois frégates françaises prises dans le combat de sir B. Warren.

Le *Tygre*, de 80 canons, capitaine Sydney Smith; la *Suf-*  
*lante* & l'*Atalante* sont aussi rentrés.

On apprend d'Irlande que les précautions les plus rigou-  
reuses sont prises contre tous les étrangers qui habitent les  
îles de ce royaume.

Les prisonniers d'état sont toujours dans la même situa-  
tion. Leur sort est incertain; mais on les laisse jouir de  
quelques adoucissements. Roger O' Connor ne cesse de de-  
mander l'instruction de son procès, & refuse de rien signer  
contraire à son honneur.

Le parlement d'Irlande ne sera convoqué qu'au milieu du  
mois de nivôse prochain.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

De Strasbourg, le 14 frimaire.

La députation de l'Empire n'a pas encore arrêté son  
conclusion en réponse aux dernières notes des ministres  
français. Cependant les différens membres ont déjà émis  
leur vote. Voici le précis de la majorité des votes :

On acceptera avec plaisir le consentement des ministres  
français aux propositions de la députation relativement aux  
affaires communales, & on regardera cet article comme réglé.

On consentira, suivant la demande de la légation fran-  
çaise, que toutes les îles de la rive gauche du Thalweg  
en tout son cours appartiennent à la république française,  
l'exception de l'île de Buderich.

On déclarera ne pouvoir consentir aux propositions des  
ministres français relativement au péage d'Esfeldt.

On refusera de se mêler de la question du Frikthal  
autrichien.

On insistera sur l'article concernant les émigrés des  
pays réunis.

On insistera également sur le ravitaillement d'Ehren-  
breitstein.

On mande de Vienne que la marche des troupes russes  
continue par les provinces de la Gallicie. Elles marchent  
par quatre colonnes. Le lieu de leur destination est encore  
inconnu.

Les dépêches du comte de Cobenzel, ambassadeur à Pé-  
tersbourg, occupent beaucoup la cour de Vienne; on ne  
sait encore rien de leur contenu.

Les préparatifs militaires se continuent avec activité dans  
les états autrichiens. Les généraux se rendent aux armées.  
Le général Latour a été disgracié; il se retirera dans ses  
terres. On dit la même chose du baron Saint-Vincent, ad-  
judant de l'empereur, qui jouissoit autrefois d'un grand  
crédit auprès du prince Charles.

DE PARIS, le 18 frimaire.

L'armée d'Italie ne démentira pas sa gloire. A peine le  
signal des combats est-il donné, & déjà le cri de la vic-  
toire se fait entendre. La nouvelle s'est aujourd'hui ré-  
pandue dans les deux conseils que le général Championnet  
avoit complètement battu les troupes napolitaines; que  
celles-ci avoient perdu 1500 hommes, & que toute leur  
avant-garde avoit été mise en déroute.

Cette nouvelle, sans être encore officielle, paroît cer-  
taine. Elle a, dit-on, été apportée au directoire par un  
courier qui précède de quelques heures celui que le gou-  
vernement attend du général Joubert.

On ne peut aussi manquer d'apprendre au premier mo-  
ment que le roi de Sardaigne a été fait prisonnier dans sa  
capitale même.

Il paroît que le directoire helvétique lui avoit déjà re-  
tiré les troupes suisses qui étoient à son service, & qu'elles

étoient allées joindre comme auxiliaires notre armée à  
Milan.

— On assure que le citoyen Botto est déjà de retour à  
Paris, après la mission de confiance qu'il vient de remplir  
en Italie.

— Louis Monneron a été interrogé hier au ministère de  
la police, & conduit ensuite en prison.

— Depuis trois jours, le ministre de la guerre a remis  
en activité un grand nombre d'officiers surnuméraires, &  
leur a fait délivrer des feuilles de route pour rejoindre  
à l'instant les corps auxquels ils sont attachés.

— On prétend que la république cisalpine avoit déjà dé-  
claré la guerre au roi de Sardaigne; mais cette nouvelle  
nous semble prématurée.

On croit que le directoire français va prendre des me-  
sures propres à suspendre les tristes effets de l'esprit de  
parti qui, depuis quelque tems, avoit malheureusement  
éclaté dans les nouvelles républiques d'Italie & y avoit  
réfroidi l'enthousiasme national. Le besoin de vaincre l'en-  
nemi commun doit seul désormais occuper tous les esprits  
& donner à tous les efforts une même direction.

— Les troubles de la Campine ne sont point encore appai-  
sés. On préparoit une attaque générale le 16 frimaire. Le  
chef des rebelles de ce pays, nommé *Corbels*, pris les armes  
à la main, est arrivé dans les prisons de Bruxelles. Il va être  
jugé par la commission militaire de cette ville.

— Le général Joudan étoit à Mayence, le 10 de ce  
mois.

— On dit que Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) n'est  
à Rome que parce que Méchin, son successeur à Malte,  
est arrivé à son poste.

— Le jeune homme qu'on a accusé d'un assassinat contre  
un marchand d'argent, nous adresse une lettre apologé-  
tique que nous donnerons demain. Il rejette le crime sur  
son adversaire. Il déclare qu'il n'est point un aventurier, &  
qu'il s'appelle Ambroise Bazalais (de Nantes).

— Le conseil de guerre de la 13<sup>e</sup> division, séant à  
Vannes, a condamné à mort le nommé Guillemet, dit  
*Sans-Sauve*, chef de chouans, convaincu d'avoir été du  
nombre de ceux qui, l'année dernière, ont volé la dili-  
gence de Rennes.

La femme Saint-Loup, convaincue de complicité avec  
lui, a été condamnée à la déportation. Deux autres accusés  
ont été absous.

— Dumouriez a publié à Hambourg une nouvelle édition  
& la seconde partie de son *Tableau spéculatif de l'Europe*.

— Le directoire exécutif de Lucerne a adressé aux ci-  
toyens de l'Helvétie une proclamation très-pressante, pour  
les engager à abjurer les haines & les divisions, à repousser  
loin d'eux les séductions des agens étrangers, & à se ser-  
rer autour des dépositaires de l'autorité pour le maintien  
de la constitution.

— On sait qu'il s'imprime au Caire une feuille publique  
sous le titre de *Gazette d'Egypte*; mais il n'en est encore  
parvenu aucun numéro en France.

— Le baron de Hompesch, ci-devant grand-maître de  
Malte, après avoir signé la capitulation de cette île, pro-  
teste contre lui-même & contre tout ce qu'il a fait, parce  
qu'il se croit en sûreté à Trieste. Il a publié une longue  
apologie, dans laquelle il veut faire croire aujourd'hui,  
qu'il étoit contraint de livrer cette île, par une partie des  
ci-devant chevaliers qui étoient d'intelligence avec Buo-  
naparte. Il affirme qu'il n'a pu par-là porter aucune atteinte  
aux prétendus droits du roi des Deux-Siciles sur Malte.

*Le directoire exécutif aux armées de la république.*  
CITOYENS SOLDATS,

La volonté nationale vous rappelle aux combats. La nation française avoit épargné les cours de Naples & de Turin; l'insulte, la trahison, l'assassinat, tels furent les premiers effets de leur reconnaissance. Trop long-tems, peut-être, le directoire exécutif sacrifia le ressentiment des injures au désir profond de la paix; tel est le fruit de sa constante modération! Les troupes napolitaines viennent d'attaquer les soldats de la liberté. Français! vous frémissiez!... Vous frémirez bien davantage quand vous connaîtrez l'insolente menace qui accompagna l'agression déloyale de votre ennemi!... Le moment de la vengeance est venu: le directoire a tout fait pour la paix; citoyens soldats, vous ferez tout pour l'honneur & la gloire de votre patrie. La France a les yeux fixés sur vous. Songez à ce qu'elle a droit d'attendre de votre courage; songez que les temples décadaires de la république doivent retentir tous les dix jours du bruit de vos exploits; songez que 30 millions de vos frères vous suivent de l'œil & du cœur dans votre glorieuse carrière. Marchez, vous trouverez chez tous les peuples des défenseurs & des amis; votre cause est celle de l'humanité toute entière, que des cours parjures méditent de plonger dans les ténèbres de la superstition & dans les horreurs de la servitude.

Fait au palais national du directoire exécutif, le 17 frimaire an 7 de la république française une & indivisible.

Signé, RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX, président.

A R R É D A C T E U R.

Paris, le 15 frimaire, an 7.

Des journaux publient que le général Brune a failli périr, le 13 de ce mois, par un coup de pistolet. Je crois, comme témoin oculaire, devoir rétablir le fait avec clarté.

Avant-hier, le général Brune étant chez lui à converser avec plusieurs personnes, un domestique portant diverses armes laissa tomber un pistolet; le chien, en se brisant, fit effort sur la batterie & le pistolet se déchargea. Un domestique, à quelques pas du général, eut la partie inférieure du pied entièrement traversée par la balle, qui plus loin effleura le pied du citoyen Janson, artiste musicien du Conservatoire, attaché au théâtre des Arts. Ce citoyen n'a éprouvé qu'une légère écorchure: la blessure du domestique est plus grave, mais elle n'est point dangereuse.

Voilà à quoi se réduit un accident sans doute bien déplorable, mais qui n'est point un attentat.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 18 frimaire.

Bezard, au nom du citoyen Rondonneau, fait hommage au conseil du *Manuel des Agens Municipaux*. — Mention au procès-verbal & dépôt à la bibliothèque.

Le département de la Haute-Vienne annonce que ses conscrits sont partis pleins de courage & de dévouement pour la patrie. — Le conseil ordonne la mention honorable.

Un membre fait adopter un projet de résolution, par lequel plusieurs citoyens sont autorisés à établir des moulins à eau à Châlons.

Loujean a la parole sur les exemptions du service militaire; il s'attache sur-tout à prouver qu'il faut faire une

distinction essentielle entre les infirmités permanentes & celles qui ne sont que passagères. — Le conseil renvoie ces observations à la commission.

Des colons réfugiés à Bordeaux sollicitent des secours & les moyens de retourner dans leurs propriétés.

Le conseil ordonne le renvoi à la commission des colonies. Sur la proposition d'Andrieux, le conseil consacre une somme de 4,060,663 fr. pour le traitement des communaux du directoire exécutif, qui sera gradué suivant la population des communes.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet sur la liberté de la presse.

Le président annonce que Portier (de l'Oise) a déposé sur le bureau une motion d'ordre relative au projet, mais pour laquelle il demande que le conseil se forme en comité général.

Veizin appuie la proposition; il croit que la publicité de la discussion sur ce projet peut avoir des inconvénients.

Portier ajoute qu'il a à raconter des faits qu'il seroit très-dangereux de dire en public.

Le conseil se forme en comité secret.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé une résolution du 26 brumaire, relative à la réunion des autorités constituées du département du Gers dans un seul & même local.

Il a ensuite repris & ajourné de nouveau la discussion sur la résolution du 13 vendémiaire, qui porte que, lorsque le dispositif d'un jugement déclarera qu'il a été rendu en dernier ressort, il ne pourra plus être attaqué que par la voie de cassation.

Course du 18 frimaire.

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| Amsterdam... 61, 61 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$ per.           | Rente viagère... 9 f. 75 c.      |
| Idem cour... 59 $\frac{1}{8}$ , 59 $\frac{1}{2}$ .               | Rente provis... 10 f.            |
| Hambourg... 192 $\frac{1}{2}$ , 189 $\frac{1}{2}$ .              | Tiers cons... 10 f.              |
| Madrid... 11 f. 50 c.  | Bon $\frac{1}{2}$ ... 1 f. 87 c. |
| Mad. effect... 14 f. 50 c.                                       | Bon $\frac{3}{4}$ ... 1 f. 87 c. |
| Cadix... 11 f. 50 c.   | Bon $\frac{1}{4}$ ... 1 f. 87 c. |
| Cad. effect... 14 f. 55 c.                                       | Or fin... 106 f. 50 c.           |
| Gènes... 96 $\frac{1}{2}$ , 95 $\frac{1}{4}$ .                   | Lingot d'arg... 50 f. 75 c.      |
| Livourne... 105 $\frac{1}{2}$ , 104 $\frac{1}{4}$ .              | Portugaise... 97 f. 25 c.        |
| Bâle... $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ per., 1 $\frac{1}{2}$ per. | Piastre... 5 f. 35 c.            |
| Geneve... 3 per.   | Quadruple... 32 f. 50 c.         |
| Lyon... pair à vae.  | Ducat d'Hol... 11 f. 75 c.       |
| Marseille... pair 10 j.  | Guinée... 26 f. 25 c.            |
| Bordeaux... $\frac{1}{2}$ per. 15 j.                             | Souverain... 35 f. 25 c.         |
| Montpellier... $\frac{1}{4}$ per. 15 j.                          |                                  |

Espirit  $\frac{1}{6}$ , 390 à 400 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 290 à 305 f. — Huile d'olive, 1 fr. 20 à 25 cent. — Café Martinique, 3 fr. — Café St-Domingue, 2 f. 75 à 85 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 35 à 50 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 30 à 40 c. — Savon de Marseille 1 fr. 2 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c à 3 f. — Coton des isles, 4 f. 50 c à 5 f. 50 c. — Sel, 0 f.

*Le Panier renversé & le Retour des Vendanges*, estampes de moyenne grandeur, gravées par Et. Beisson, d'après les tableaux de F. Schall. A Paris, chez Remoisenet, marchand d'estampes, quai Voltaire, n°. 12. Prix, 6 fr. avant la lettre, & 3 fr. avec la lettre.

Ces estampes, d'une agréable composition, sont gravées dans la manière dite Bartolozzi, avec beaucoup de goût & de légèreté; elles font honneur au burin de l'artiste.

A. FRANÇOIS.